



www.ffvoile.org

Partenaire officiel

Commission Centrale d'Arbitrage

AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

Nom de l'épreuve : Les Bourgeons en Habitables

10-11 Avril 2010

Lieu : Le Grand-Large à DECINES _ Autorité Organisatrice : CYVGL

1 REGLES

La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les équipages en Habitables.

Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :

- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineures.

4 DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Habitables	10 €

Un repas convivial est proposé aux concurrents et aux accompagnateurs pour un prix de 10 euros par personne.

5 PROGRAMME

Inscription à partir de 13h00 au CYVGL le 10 Avril 2010.

L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 15h00 le 10 Avril 2010.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type : Banane, Olympique ou Côtiers.

8 CLASSEMENT

Nombre de courses à courir : 5 courses

Validation de l'épreuve : 2 courses

Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 3.

Accès : Rocade Est, sortie le Grand-Large
Internet : www.cyvgl.com (plan d'accès, météo...)